



OFFRE D'EMPLOI

CHARGE DE PROJET REVISION DE LA CHARTE

Parc naturel regional des Alpilles

Poste basé à Saint-Rémy-de-Provence

Cadre d'emplois des Attachés – Temps complet

Poste en CDD à pourvoir à compter du 15 septembre 2018 pour une durée de 18 mois

FINALITES DU METIER :

La fonction de « Révision de la charte » a pour finalité de contribuer à préparer et conduire le renouvellement de la charte du Parc naturel régional des Alpilles, sous le pilotage du Directeur. Cette fonction est garante du respect des procédures et texte en vigueur.

La charte du Parc est le document de référence qui présente le projet de territoire en fixant les axes de développement, les objectifs à atteindre et les actions à conduire. Le projet est établi sur une période de 15 ans. La charte actuelle arrivera à son terme en 2022.

Le chef de projet « Révision de la charte » intervient de façon transversale dans l'organisation du PNR.

MISSIONS ET ACTIVITES SPECIFIQUES :

Animer la procédure de renouvellement de la charte :

- Pilotage et animation de la démarche sous la responsabilité immédiate du directeur.
 - Mobilise, organise et anime des groupes de travail internes (élus / agents) et externes (partenaires techniques et habitants du territoire) sous forme de rencontres ou d'ateliers pour alimenter les différents documents selon le mode d'animation défini par le PNR.
 - Coordonne la contribution de l'équipe technique.
 - Coordonne les relations avec les bureaux d'études (cahier des charges, appels d'offre, suivi).
 - Réalise des comptes rendus des travaux et la synthèse des différents groupes de travail.
 - Coordonne la réalisation des documents constitutifs du dossier de reclassement (diagnostic de territoire, évaluation de la mise en œuvre de la charte, rapport de charte, plan de parc et annexes, évaluations environnementales, ...).
 - Organise et participe aux réunions des instances décisionnelles (comité de pilotage, comité technique, commission interne de révision) permettant de valider les principales étapes du processus de révision, en préparant les documents à soumettre, en adressant les invitations et en rédigeant les compte rendus de réunion.
 - Prépare les étapes d'avis (Etat, Autorité environnementale,...)
 - Rédige l'avant-projet de charte et en assure l'actualisation progressive, au gré de la démarche réglementaire et de la concertation territoriale.
 - Etablit le rétro-planning, identifie les différentes phases du projet et est garant de son respect.
 - Assure la relation directe avec le poste interne à la Région en charge de l'accompagnement de la procédure et de l'appui méthodologique à la révision des chartes.
-

-
- Organise l'information du territoire.
 - Participe aux outils de communication du dispositif (communiqués de presse, édition de documents tous publics, émissions radios, site web interactif, brochures,...).
 - Favorise la mutualisation et la capitalisation des méthodes, moyens et résultats auprès des Parcs concernés de la région Provence Alpes Côte d'Azur et auprès du réseau des PNR.

COMPETENCES ASSOCIEES :

Connaissances :

Fonctionnement et enjeux des PNR
Fonctionnement des collectivités territoriales
Contexte institutionnel, acteurs de l'aménagement
Chartes et politiques territoriales
Connaissance des dispositifs européens
Evaluation des politiques publiques
Logiciels d'évaluation
Pratique informatique courante- Géomatique – TIC – Charte internet – réseaux sociaux

Savoir-faire :

Compréhension des enjeux, sens politique
Conduite de projets complexes
Gestion des priorités
Technique d'animation (réunions, concertation), de production de groupe.
Techniques d'évaluation
Techniques de communication (rédaction, expression, médiation)

Capacités :

Analyse
Adaptabilité
Sens de l'organisation, rigueur
Capacité à anticiper, se projeter
Capacité de synthèse
Aptitudes au travail en équipe

Cadre A, Attaché contractuel

Poste à pourvoir au 15 septembre 2018, disponibilité impérative à cette date

Lieu : Maison du Parc – Saint Rémy de Provence (13)

Adresser candidature (Lettre de motivation + CV) au plus tard au 29 AOUT 2018 à :

- **M. Le Président du Parc naturel régional des Alpilles**
2, bd Marceau
13210 Saint-Rémy-de-Provence

Ou par mail : direction.secretariat@parc-alpilles.fr

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de direction au : tél. 04.90.90.44.18 – email : direction.secretariat@parc-alpilles.fr